



LA GAZETTE DE L'OLIVETTE

Association de défense et de gestion de l'Olivette
port-olivette.fr

Week-end du patrimoine : le record de l'an passé reste à battre !



Le samedi 16 septembre la météo nous a contraint à annuler les sorties en mer : pluie et vent s'étaient invités. Nous étions pourtant nombreux sur le pont, prêts pour offrir les balades. Dimanche, pas de pluie, un peu de vent, mais pas suffisamment pour décourager les candidats aux sorties en mer.



Le bureau des inscriptions a été à la hauteur de la demande.



“La Vie en Rose” et “Le Lundi au Soleil” avaient bonne figure sur la grève et un panneau donnait quelques informations sur nos activités.



Les balades se sont déroulées tout l'après-midi.



Nous étions nombreux pour contribuer à la réussite de cette opération.

Des capitaines avec leur bateau, mais aussi des aides à terre pour assurer l'accueil, l'accompagnement du public et pour aider aux embarquements et débarquements. Merci à toutes et à tous !

Durant l'après midi de dimanche, nous avons sorti en mer 104 personnes. Plutôt bien, vu les conditions météo !

Deux regrets toutefois : notre Président, victime de la COVID, a dû déclarer forfait. Mais n'en doutons pas : il va s'en remettre rapidement ! Ensuite, le roi Charles III et la reine Camilla ne sont arrivés en France que le 20 septembre et n'ont pas pu profiter de nos sorties en pointus ! Ils ont été très déçus, peuchères...

Au sommaire

WE du Patrimoine
Page 1

Sauvetage en mer
Concours de pêche
Beaujolais ?
Le coin du poète
Page 2

Infos diverses
La recette de cuisine
Page 3

Infos non indispensables
Les contacts
Page 4

La villa Pamplémousse
La tour des Ondes
Page 5

Des nouveaux pointus
Rappel participation
Nouvelles annexes
Page 6

Sauvetage en mer



Samedi 16 septembre, début du week-end du patrimoine, la météo nous a empêché de proposer les sorties en mer, mais ce n'est pas pour autant que nous n'avons rien fait ! Un voilier, amarré devant la villa "Aujourd'hui", a rompu ses amarres, et, porté par le vent, menaçait de s'échouer !

N'écoutant que leur courage et bravant les intempéries, Max et Lucio sont partis récupérer le navire fantôme pour le sécuriser. Félicitations à nos héros du jour !

Concours de pêche et soupe de poisson

Ce samedi, dès l'aube (à partir de 8H45...), une armada de navires (environ 10 pointus) est partie dépeupler la Méditerranée de sa faune. Après des heures de combat avec les éléments (retour à 11H00, sur une mer d'un calme olympien), voilà nos héroïques pescadous enfin de retour !



On se dépêche de faire la pesée pour connaître et récompenser les vainqueurs (l'apéro ne peut pas trop attendre !). Il faut recommencer les pesées car il y a des réclamations. Le verdict peut ensuite tomber officiellement : : vainqueur l'équipage de "Cook", deuxième "Titounet" et troisième "Maria Cristina". Chacun reçoit son prix bien mérité.



Ensuite il faut vider et préparer les 17 kilos de poissons (et oui ! Quand même...) pour passer la main aux cuisiniers. Toute l'après midi on va cuire, mouliner, passer, faire mijoter une excellente soupe de poissons. Le tout accompagné avec les meilleurs ingrédients.



Le résultat ? Une soupe de poissons digne des plus grands chefs étoilés. Tout le monde s'est régalé, il n'est rien resté.



Et, bien sûr, une journée remplie de joie, de partage et d'amitié qui restera un moment fort de la saison.

Il faut tout particulièrement remercier Gérard qui est à l'origine de cette journée et qui a tout organisé pour que ce soit une réussite.

Un grand merci à lui et à ses aides. Et tout le monde espère que l'année prochaine on remettra ça !!!

Une soirée Beaujolais : ça vous dit ?



Comme chaque année au mois de novembre, nous allons organiser une soirée Beaujolais. Nous sommes en train de préparer, vous aurez plus de détails prochainement. Nous ferons en sorte que ce soit encore mieux que l'année dernière...

Surveillez donc votre messagerie.

Fanfaronnade

Je n'ai plus ni foi ni croyance !
Il n'est pas de fruit défendu
Que ma dent n'ait un peu mordu
Sur le vieil arbre de science :
Je n'ai plus ni foi ni croyance.

Mon cœur est vieux ; il a mûri
Dans la pensée et dans l'étude ;
Il n'est pas de vieille habitude
Dont je ne l'aie enfin guéri.
Mon cœur est vieux, il a mûri.

Les grands sentiments me font rire ;
Mais, comme c'est très bien porté,
J'en ai quelques uns de côté
Pour les jours où je veux écrire
Des vers de sentiment...pour rire.

Quand un ami me saute au cou,
Je porte la main à ma poche ;
Si c'est mon parent le plus proche,
J'ai toujours peur d'un mauvais coup,
Quand ce parent me saute au cou.

Veut-on savoir ce que je pense
De l'amour chaste et du devoir ?
Pour le premier...allez-y voir ;
Quant à l'autre, je me dispense
De vous dire ce que je pense

C'est moi qui me suis interdit
Toute croyance par système,
Et, voyez, je ne crois pas même
Un seul mot de ce que j'ai dit.

Alphonse Daudet



En octobre on tire les bateaux à terre !



La saison touche à sa fin. Il faut préparer les sorties des bateaux. Comme on l'a déjà dit : seuls les bateaux du patrimoine pourront être tirés à terre. Les sorties vont se faire petit à petit. On commencera samedi 14, puis ensuite les samedis 21 et 28 octobre.

Il faut que chaque propriétaire de bateau contacte Olivier pour planifier les opérations avec lui. Bien sûr, pour cela il faudra des bras ! On compte sur vous, et à chaque fois !

Et puis on passe aux pontons et aux bouées

Nous attendrons début novembre pour procéder au démontage des pontons et à l'enlèvement des bouées de mouillages et des lignes d'eau. Là encore nous aurons besoin de bonnes volontés. D'ici là nous espérons avoir trouvé un local de stockage pour pouvoir tout remiser. François s'y attèle.



Recherche Webmaster



Notre ami Joël s'est chargé de piloter la refonte de notre site Web. Il souhaiterait à présent que quelqu'un l'aide à maintenir et faire vivre le site. Donc, si un de nos adhérents se sent l'âme d'un webmaster qu'il se manifeste, nous serions très heureux qu'il vienne nous prêter main forte ! Mais rassurez-vous : nos exigences en la matière sont très raisonnables et les débutants sont acceptés...

Ailes de raie au beurre noir



4 personnes



- Préparation 10 mn
- Cuisson 15 mn



Ingrédients :

- 4 morceaux d'aile de raie,
- 2 càs de vinaigre,
- 200 g de beurre,
- 2 càs de câpres,
- Thym, persil et laurier,
- 1 citron,
- Sel, poivre.

- Dans une grande casserole d'eau froide, disposez les ailes de raie, le thym, le persil, le laurier et une cuillère à soupe de vinaigre.
- Salez et amenez à ébullition. Baissez le feu et laissez cuire 10 minutes
- Dans une poêle chaude, mettez un morceau de beurre, une cuillère à soupe de vinaigre, un peu de persil frais haché, des câpres.
- Egouttez les ailes de raie. Passez les à la poêle une minute sur chaque côté.
- Disposez les ailes nappées de sauce dans des assiettes chaudes. Ajoutez un quartier de citron.
- Servez avec des pommes de terre vapeur.



A l'occasion du concours de pêche, plusieurs questions relatives à la vie des poissons ont été posées. Il faut avouer que c'était après l'apéro...

Les poissons peuvent-ils attraper un coup de soleil ?



Et bien oui ! Surtout les jeunes vivant dans les eaux tropicales transparentes et peu profondes. Les UVB ont pour effet d'altérer la couche de mucus qui recouvre leur peau. Au large de l'Australie, 15% des truites de corail (*Plectropomus leopardus*) souffriraient d'un cancer de la peau. Les lésions cutanées observées par les scientifiques sont très proches des mélanomes humains.

Un poisson peut-il se noyer ?

Oui, si l'eau cesse de circuler dans ses branchies. En effet, le poisson respire en récupérant l'oxygène dans le flux qui les traverse. Soit le poisson se sert de sa bouche pour pomper l'eau vers ces organes – auquel cas, il peut rester immobile, à l'image du mérout dans son trou, soit, comme le requin, il est obligé de se déplacer en permanence pour faire circuler l'eau.



Il peut aussi s'asphyxier si l'oxygène vient à manquer dans l'eau, en général quand s'y accumulent trop de nutriments, phénomène appelé eutrophisation. Par exemple, des biologistes ont révélé en mai 2018 que la grande population d'hippopotames peuplant les rives de la rivière Mara, au Kenya, produisait des tonnes d'excréments dont la décomposition par les bactéries consommait tellement d'oxygène dans l'eau que des milliers de poissons y périssaient régulièrement.

Un poisson peut-il respirer hors de l'eau ?



Le *Channa Micropeltes* surnommé FrankenFish est un poisson sauvage hors du commun. Il est en effet doté d'une particularité qui lui vaut son surnom. Originaire d'Asie, il est d'une taille de 1,3 mètre pour un poids pouvant atteindre 8kg et il a une tête de poisson avec une mâchoire pleine de dents. Jusqu'ici, rien de vraiment étonnant.

Comme il s'agit d'un poisson, on s'attend tous à ce que FrankenFish vive dans son milieu naturel, c'est-à-dire sous l'eau. Il s'avère que même si l'eau est un habitat qui lui convient, il n'est pas non plus contre une petite balade sur terre et partir à la chasse aux amphibiens. Non, vous ne rêvez pas. En dehors de sa capacité à respirer à l'air libre et à y survivre, ce poisson un peu à part est un dangereux prédateur. Il est capable de se déplacer sur terre en rampant comme le ferait un reptile.

Contacts :

Composition du Conseil d'Administration :

Olivier Occelli (Président)
Jean Louis Falcou (vice-président)
Isabelle Ducoin (secrétaire)
Yann Soulié (trésorier)
Serge Ferrapie
François Vanshessche
Andrée Corréia
Joël Derrives
Florence Marty
Lucio Venditti
Maximilien Viguier



Adresse de l'association :
Association de défense de l'Olivette,
BP 615
06632 ANTIBES cedex

Téléphone Olivier : 06 22 37 27 52

Mail Olivier : occelli.olivier@gmail.com

site : port-olivette.fr

Au cas où :

SNSM : 196
Police municipale : 04 92 90 50 50
Police nationale : 17
Gendarmerie maritime : 04 92 90 72 44
Pompiers : 18

Rappel :

Bonne humeur et sourires sont obligatoires à l'Olivette et bons pour la santé !
Ne vous en privez pas...



La villa Pamplémousse



A cet emplacement, le cadastre napoléonien du début du XIXe siècle mentionne deux parcelles : en bordure de mer, la D1401 avec la mention « rochers » et, un peu en retrait, la D1402 d'une étendue de 3,3 hectares, plantée de vignes et d'oliviers, cultures méditerranéennes par excellence.

La villa est construite entre 1886 et 1894 sur la parcelle du Chalet Jeannette. Elle est vendue en 1894 à la comtesse Constance Van Eschen, rentière à Paris. Elle devient la propriété du baron André de Neufville en 1931, qui la vend en 1955 à Guy Deravin, industriel à Paris et exploitant agricole en Guadeloupe (il était surnommé "le roi de la banane"). Il concède une partie de sa propriété à la municipalité pour construire la route du littoral. En contrepartie, il peut construire en 1953, un pavillon en bordure de mer appelé L'Agoupa sur un petit terrain situé de l'autre côté du boulevard. Ce terrain aménagé jusqu'alors en belvédère est l'objet d'un premier projet en 1952, puis d'un rectificatif en 1953. Les choses n'en restent pas là puisqu'en 1964, il demande l'autorisation de construire un passage sous la route pour permettre l'accès sans danger à la construction du bord de mer. Cela lui est refusé.

La demeure dispose d'une piscine en forme de guitare ce qui alimente des rumeurs : appartiendrait-elle aux Rolling Stones ?

En 1992, la villa et le pavillon appartiennent à un cheik d'Arabie Saoudite, ministre des armées. Il est parfois surnommé "Monsieur Pascal". Il semblerait qu'il avait l'habitude de distribuer comme pourboires des billets de 500 Francs...

Elle est à présent la propriété d'un riche Russe qui aurait fait fortune dans la confection.

Si vous êtes friands d'anecdotes au sujet de cette villa, allez discutez un moment avec notre ami Mehdi : il pourra vous en raconter quelques unes de croustillantes puisqu'il y a habité pendant des années et a été le témoin de moments savoureux...



La tour de la plage des Ondes



La tour n'existe que le début des années 50. Elle a été construite pour servir de loge privée à Martine Carol, célèbre actrice Française de l'époque. A la fin des années 1940 et au début des années 1950 elle était le sex-symbol et l'une des stars du cinéma français. La tour apparaît dans le film "Un soir sur la plage" sorti en 1961.

On peut y voir la tour dans sa splendeur d'origine en tant que maison de plage privée.

Il y avait des cadres de fenêtre et des portes en bois devant et derrière. A l'intérieur se trouvaient un lit de repos et un vestiaire. A l'arrière, un petit ponton permettait d'amarrer les bateaux.



Deux nouveaux pointus à l'Olivette



L'association a eu l'opportunité de récupérer un pointu. On n'a pas loupé l'occasion ! Isabelle et Lucio sont allés le chercher au port du Crouton et l'ont ramené à l'Olivette.

En fait c'est un retour, puisqu'il y a quelques années "Titon" était amarré chez nous. Son propriétaire, Vincent, nous l'a cédé. L'association va tâcher de le remettre en état pour lui donner un coup de jeune. Pour l'instant nous nous sommes contentés de l'assurer ; nous lancerons ensuite les opérations de restauration. Le but est de faire en sorte qu'un pointu supplémentaire, en bon état de marche, reste à l'Olivette.

Vincent a formulé une requête : que nous conservions au navire ses couleurs actuelles. C'est entendu !

Bien sûr, nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet.



Et voici un autre nouveau venu : "Yvonne". Son propriétaire est allé le chercher à Marseille. Le périple pour arriver chez nous a été un peu long, mais ça y est : ce pointu est à présent amarré à quai. Bienvenue à Geoffrey de Sérroux, son propriétaire, qui est devenu adhérent de notre association.

Règles de participation

Lors de l'organisation du concours de pêche, on s'est heurté à quelques incompréhensions au moment des inscriptions et des participations. Ce qui a mis mal à l'aise certains. Afin que cela ne se renouvelle pas, il nous semble nécessaire de procéder à quelques rappels :

- Il faut bien lire les modalités d'inscription et de participation aux manifestations et les respecter.
- Si la manifestation est réservée aux seuls adhérents, il ne faut pas y inviter ses voisins ni sa belle-mère !
- Si l'inscription est possible aux non adhérents, alors cela est clairement stipulé.
- Quand on demande de s'inscrire au préalable, c'est qu'il faut le faire : on ne vient pas à l'improviste...
- S'il est précisé que chacun doit amener quelque chose (assiettes et couverts, par exemple...), alors il faut le faire.

Ces règles ne sont pas faites pour embêter qui que ce soit, mais elles sont nécessaires et indispensables aux organisateurs qui se donnent du mal pour tout préparer. Comme personne n'a intérêt à décourager les bonnes volontés, il faut donc les respecter scrupuleusement. Merci à tous d'y penser les prochaines fois et tout le monde en sera gagnant.

Bientôt des annexes neuves



Pour atteindre les bateaux amarrés sur le plan d'eau, l'utilisation d'une annexe est indispensable. Celles actuellement utilisées sont à la fois vieillissantes et hétéroclites. De plus, leur utilisation n'est pas vraiment définie et, entreposées ça et là, elles ne font pas très joli sur le site.

Il a été décidé de procéder à leur remplacement. L'association va acheter 3 ou 4 annexes, toutes identiques. Elles seront identifiées par un marquage spécifique à l'Olivette et mises à disposition des propriétaires des bateaux amarrés sur le plan d'eau selon des règles simples et précises. Bien sûr, l'entretien de ces embarcations incombera à l'association.

Cela aura un double avantage : proposer un meilleur service à nos usagers tout en contribuant à améliorer l'aspect esthétique du site.

Nous nous sommes fixés comme objectif une mise en service au printemps prochain. Même l'hiver, certains vont bosser pour l'Olivette ! A suivre...

